



4 août 2017

Afin de protéger son droit à l'autodétermination, la communauté Parkour internationale se fédère et crée la Fédération internationale – « Parkour Earth »

Toute Fédération internationale protégeant la souveraineté du sport, de l'art et/ou de la discipline Parkour / Freerunning / Art Du Déplacement **devrait et doit** résulter d'un consensus de la communauté de pratiquants internationale, par le biais d'une collaboration entre fédérations nationales, selon la réglementation internationale qui reconnaît le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, **nous**, en tant que communauté internationale de pratiquants, déterminons notre développement sportif, social et culturel, conformément au souhait librement exprimée de la communauté internationale de pratiquants.

Suite à une unité et un objectif commun clairement démontrables au sein de la communauté internationale, un certain nombre de Fédérations Nationales ont conclu un accord le 4 juillet 2017 pour établir «Parkour Earth» en tant que Fédération internationale pour le Parkour / Freerunning / Art Du Déplacement - notre sport¹, notre communauté, notre culture, notre identité.

Les six fédérations nationales fondatrices sont : [Parkour UK](#) (GBR), la [Fédération de Parkour](#) (FRA), [New-Zealand Parkour Association](#) (NZ), [Australian Parkour Association](#) (AUS), [Parkour South Africa](#) (ZAF) et [Polska Federacja Parkour i Freerun](#) (POL).

Parkour Earth a été constituée le 12 juillet 2017 et enregistrée chez Companies House au Royaume-Uni après un processus d'approbation transparent et démocratique de la part des comités directeurs des différentes fédérations nationales impliquées, de leurs membres et/ou de leurs communautés respectives.

Les six fédérations nationales fondatrices ont voté et nommé un [comité de direction provisoire](#) (transitional Board of Directors) composé de deux administrateurs indépendants - [Stuart McInnes MBE](#) en tant que président indépendant et [Dr Belinda Wheaton](#), aux côtés de 4 directeurs élus - Damien Puddle de New Zealand Parkour Association - Tauhōkai Aotearoa, Eliot Duffy de Australian Parkour Association, Paul Gray de Parkour South Africa et Sacha Lemaire de la Fédération de Parkour. De plus, Eugene Minogue de Parkour UK a été nommé au poste de Directeur exécutif (CEO) de transition de plein droit. Les dispositions transitoires sont détaillées à l'annexe 3 des [statuts de Parkour Earth](#) (Mem&Art).

¹ Bien que notre utilisation du terme sport se base sur la définition du Conseil de l'Europe, nous reconnaissons que certains groupes de pratiquants ne décrivent pas l'activité comme «sport». «Sport» désigne toutes les formes d'activité physique qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à former des liens sociaux **ou** à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.



4 août 2017

En tant que Fédération internationale de Parkour / Freerunning / Art Du Déplacement, la mission de Parkour Earth est d'être le gardien de la philosophie, de l'intégrité et de la souveraineté de la pratique au nom et pour le compte de la communauté internationale et sera le seul organe directeur et administratif international pour protéger les droits, les libertés et les intérêts de Traceurs / Traceuses, Freerunners, pratiquants, membres et la communauté internationale.

Parkour Earth a été établi sur deux principes fondamentaux :

- 1) Fédérer les fédérations nationales :
être constituée des membres de la communauté Parkour / Freerunning / Art Du Déplacement, représentées par leurs fédérations nationales et / ou des organisations régissant et / ou administrant le développement du sport, de l'art et / ou de la discipline à l'échelon national, et reconnaître et soutenir les communautés essayant de former une telle fédération nationale dans un territoire où il n'y en a pas .
- 2) Respecter des principes reconnus de «bonne gouvernance» :
En commençant par les [statuts](#) (Men&Art) qui définissent une organisation claire, pratique et proportionné qui énonce ce que la Fédération internationale peut faire, qui sont les membres et qui peut le devenir, comment sont prises les décisions et qui est responsable de leur application. La mise en œuvre des pratiques de bonne gouvernance permettra à Parkour Earth d'établir des règles de gestion efficace pour atteindre ses objets, ses valeurs et ses principes tout en préservant l'intégrité de la Fédération et les intérêts de tous ses membres et de la communauté internationale.

En accord avec notre principe fondateur de bonne gouvernance, Parkour Earth a demandé à devenir membre de [l'Alliance mondiale pour l'intégrité du sport \(SIGA\)](#) - un organisme neutre et indépendant dédié à la promotion et à la sauvegarde de l'intégrité, la bonne gouvernance et le comportement éthique dans le sport. Parkour Earth a assisté au Forum SIGA Sport Integrity II le 26 juillet 2017 et au congrès SIGA le 27 juillet 2017 à Lisbonne, Portugal, où Parkour Earth a été formellement acceptée comme adhérent au SIGA. Pour s'assurer que Parkour Earth remplisse pleinement son principe fondateur de la bonne gouvernance, Parkour Earth commencera à mettre en œuvre intégralement les SIGA ['Universal Standards'](#).

Parkour Earth démarre à présent le processus d'adhésion des autres fédérations nationales et des communautés du monde entier. La première assemblée générale (AGM) se tiendra dans les 210 jours suivant son incorporation en France début 2018. Lors de l'AGM, les membres / la communauté seront invités à désigner, et voter 6 administrateurs supplémentaires afin d'obtenir un comité directeur (Board of Directors) complet de maximum 12 membres.

Le comité directeur comptera 4 administrateurs indépendants et 8 administrateurs élus, dont au moins un représentant des athlètes. Dans le cadre du principe fondamental de la bonne gouvernance, des exigences supplémentaires sont

4 août 2017

demandées pour pouvoir rejoindre le comité de direction (voir les statuts). Parmi eux, citons notamment : Le nombre d'administrateurs indépendants ne doit jamais dépasser le nombre d'administrateurs élus. Une fédération nationale membre ne peut être représentée que par une seule personne au sein du comité (Board of Directors) Parkour Earth encourage la parité homme/femme et la diversité ethnique et s'engage à faire en sorte que le conseil d'administration, dans la mesure du possible, vise à avoir au moins trente pour cent de chaque sexe et des personnes appartenant à différentes origines ethniques. De plus, les mandats seront limités à maximum deux termes de quatre ans.

Les missions, valeurs et principes de Parkour Earth sont listés dans les [statuts](#). La Fédération fera tout ce qui est en son pouvoir pour réaliser ses missions, ses valeurs et ses principes, dans la mesure où ils sont dans l'intérêt de la fédération, de ses membres ou de la communauté de pratiquants internationale.

Les **missions** incluent:

- Être les gardiens de la philosophie, de l'intégrité et de la souveraineté du Sport pour et par la communauté internationale.
- Être le seul organe directeur et administratif pour le sport à l'international.
- Protéger les droits, les libertés et promouvoir les intérêts des Traceurs / Traceuses, Freerunners, pratiquants, membres et de la communauté internationale de pratiquants.
- Être composé de fédérations ou d'organisations nationales qui régissent et/ou administrent le sport au niveau national.
- Encourager, soutenir et promouvoir les fédérations nationales dans chaque pays, ou territoires qui ne sont pas encore membres de la Fédération, où le sport n'est pas encore reconnu à l'échelle nationale pour accroître le nombre de membres et encourager, soutenir et promouvoir l'établissement de fédérations nationales dans chaque pays, nation ou territoire où le sport n'est pas encore organisé à l'échelle nationale.

Les **valeurs** incluent:

- Veiller à ce que la pratique du Sport dans toutes ses variantes soit un droit reconnu, et que toute personne puisse le pratiquer librement, sans discrimination d'aucune sorte, dans un esprit d'amitié, de solidarité, d'égalité et de fair-play, et ce quel que soit l'âge, l'origine ethnique, le sexe, les capacités physiques et mentales, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la propriété, le lieu de naissance ou tout autre statut.

4 août 2017

- Le cas échéant, développer la pratique au-delà du contexte sportif, y compris via la promotion du sport pour le changement social, pour le développement personnel et les arts.
- Être responsable du développement de programmes compétitifs et / ou non-compétitifs au niveau international et, le cas échéant, et de coordonner les événements à l'échelle nationale et / ou internationale.

Les **Principes** comprennent:

- La Bonne gouvernance - encourager et soutenir la promotion et la garantie de l'application des principes de bonne gouvernance dans et à travers le sport.
- L'Autonomie - L'autonomie d'un sport international est reconnue comme un principe fondamental. La Fédération prendra toutes les mesures appropriées pour promouvoir, préserver et protéger l'autonomie du Sport à l'international. Elle donnera aux pays membres une autonomie complète sur leur propre territoire. La Fédération n'interviendra ni ne participera dans les problèmes purement nationaux, à moins que ces problèmes ne nuisent ou compromettent les missions, les valeurs et les principes de l'image internationale et / ou du statut international du Sport et / ou de la Fédération de quelque manière que ce soit.

Parkour Earth, en tant que Fédération internationale, a choisi d'utiliser le terme mondialement reconnu «Parkour» pour représenter pleinement le sport, l'art et / ou la discipline du Parkour / Freerunning / Art Du Deplacement. Cependant, il est reconnu que l'utilisation et l'interprétation de cette terminologie peut varier selon les sensibilités de chacun et les subtilités de langage au sein de la communauté internationale de pratiquants.

Parkour Earth a adopté un logo provisoire. Un processus ouvert de conception et de soumission de logo définitif sera proposé aux membres / à la communauté internationale pour aboutir à une présélection par le Comité (Board). Le logo officiel définitif sera voté lors de la première Assemblée Générale (AGM) début 2018.

Les langues officielles de la Fédération sont l'anglais et le français. Si nécessaire, d'autres langues de travail peuvent être introduites et des traductions simultanées peuvent être fournies lors des réunions.

FIN

Pour plus d'informations concernant l'annonce officielle, contacter Eugene Minogue au +44 (0) 7920 793 728, ou [par email](#) . Plus d'informations sur Parkour Earth : , visitez le [site Web](#), [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).